

Ecrit par le 7 juillet 2026

Une nouvelle école à Avignon : une première depuis 30 ans



Inauguration de la 59^e école d'Avignon, au cœur de l'éco-quartier Joly-Jean. La nouvelle école Melly & Paul Piaux a été imaginée pour répondre à l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés. Un établissement où tout est fait pour le bonheur des enfants.

« Il n'est pas, je crois, de plus grande joie pour un maire que d'inaugurer une école » a déclaré Cecile Helle. Un pari sur l'avenir, sur le champ des possibles ouverts aux petits avignonnais avec cet établissement [qui a demandé 2 ans et demi de travaux](#) dans la coulée verte au milieu de 42 hectares de nature.

Bois, verre et béton pour ce bâtiment 100% éco-responsable, toiture et cour de récréation végétalisées, panneaux photovoltaïques, brise-soleil, halle créative, studio de musique, murs d'escalade, labo des petits

Ecrit par le 7 juillet 2026

génies, planetarium, toboggan pour accéder à la cantine. « Tout a été pensé pour un apprentissage maximal, pédagogique et ludique » explique la maire, qui n'a pas oublié qu'elle était enseignante.

« Il n'est pas, je crois, de plus grande joie pour un maire que d'inaugurer une école »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Projet phare de la seconde mandature

C'est la première école construite à Avignon depuis bientôt presque trois décennies, face à la croissance de la population, c'était le projet-phare de la seconde mandature de Cécile Helle, « Un lieu de rencontre, de partage, de vie, de bien vivre, d'épanouissement et d'inclusion puisque des psychologues et psychomotriciens sont prévus pour accompagner individuellement une dizaine d'enfants autistes. »

Une école idéale qui a obtenu en 2021 [le label Bâtiment durable méditerranéen](#) (BDM) niveau or pour sa conception. La commission BDM a particulièrement apprécié l'ouverture de l'école sur son environnement.



Crédit : Ville d'Avignon

Ecrit par le 7 juillet 2026

Energie : une école 100% autonome

Par ailleurs, l'école est 100% autonome sur le plan énergétique avec ses 400 m² de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture (puissance : 77 kWhc) permettant d'alimenter ses besoins propres mais aussi ceux de bâtiments communaux proches (cuisine centrale, bibliothèque Renaud-Barrault). Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur géothermique, l'émission se faisant par des panneaux rayonnants. Deux centrales de traitement de l'air garantissent, selon le système de ventilation double flux, un renouvellement de l'air intérieur. Du double vitrage performant et des brise-soleils orientables maintiennent la fraîcheur du bâtiment en période de chaleur.

[\(Vidéo\) Avignon, de l'or pour l'école Joly Jean !](#)

1% artistique : Masfer à la manœuvre

Dans le cadre du '1% artistique', une œuvre durable a été conçue par l'artiste et designer [Matali Crasset](#), une 'Girouette Joli' (sans 'e') et une « Hutte Joli » avec fanions colorés (voir ci-dessous) . Elles ont été réalisées par les artisans de talent de l'Atelier de Métallerie [Masfer](#) situé au Thor. [Philippe Catinaud](#), le patron, n'est pas peu fier d'avoir participé à ce travail « La hutte fait 6 mètres de haut, la girouette 3m de diamètre, ça a l'air simple mais c'était un challenge technique. On a dû faire une dalle de béton d'un mètre carré pour qu'elles ne s'enfoncent pas dans le sable. En plus, les petits ont fait des dessins qu'on a mis dans une boîte, ce sera leur trésor enfoui que d'autres générations d'écoliers découvriront peut-être un jour, dans des années ».

Ecrit par le 7 juillet 2026



Ecrit par le 7 juillet 2026

Crédit : Masfer

Ecrit par le 7 juillet 2026



Ecrit par le 7 juillet 2026

Crédit : Masfer

Les avignonnais consultés pour le nom de l'école

Pour le nom de l'école, les avignonnais ont été sollicités. Plus d'un millier ont choisi 'Melly et Paul Puaux', plutôt que les couples Mandela, Curie, Badinter, Aubrac, Manouchian ou Kraft. Deux avignonnais qui, jusqu'à leur dernier souffle se sont battus pour le Festival et le rayonnement d'Avignon, dans les pas de Jean Vilar, le créateur du TNP (Théâtre national populaire) et de cette 'Culture pour tous'.

Au final, 107 élèves ont bien de la chance d'avoir fait leur rentrée dans les 4 940m² de cette école idéale, ouverte, inclusive. A terme, ils seront 300 dans 11 classes (5 maternelles et 6 élémentaires). Le tout, encadré notamment par 11 enseignants et personnels pédagogiques, 10 agents municipaux (ATSEM, agents de cantines, agents polyvalents...) et une directrice des activités périscolaires (chaque vendredi après-midi).

L'ensemble représente un investissement de 15M€ (Ville d'Avignon 10M€, Région Sud 1,92M€, Grand Avignon (Fonds de soutien pour la transition écologique) 1,6M€, Etat (Dotation politique de la Ville) 1,4M€).



Crédit : Ville d'Avignon

Carpentras : les associations se réunissent pour présenter leurs activités



Le samedi 7 septembre 2024, à partir de 10h, les associations de la commune vaclusienne de Carpentras se réuniront sur le parking des platanes, allées Jean-Jaurès pour présenter leurs activités à venir dans la ville.

Ce sont plus de 200 stands qui sont attendus ce samedi 7 septembre 2024 dans le parking des platanes, allées Jean-Jaurès à Carpentras pour le forum de la vie associative. Les différentes associations culturelles, humanitaires, sportives ou environnementales seront représentées et présenteront les activités qu'elles proposeront en leur sein.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Un large panel qui a pour but de séduire un maximum d'enfants et leurs parents en vue qu'ils effectuent un choix large d'activités en tous genres durant leur temps libre. Il existe la possibilité également pour les adultes de s'engager dans ces structures et de devenir bénévoles. Serge Andrieu, maire de Carpentras sera présent avec les élus pour un tournée des stands dès 10h du matin.

Durant la journée, [la Ville de Carpentras](#) s'engage pour offrir un programme ludique et dédié au tissu associatif local. plusieurs espaces de démonstrations sportives avec plusieurs disciplines (sports collectifs, sports individuels) seront mis en place ainsi que des démonstrations de danse, de musique et de théâtre. Des membres de [la Croix Rouge](#) seront de la partie afin de proposer une initiation aux premiers secours.

Infos pratiques : Forum de la vie associative. Samedi 7 septembre 2024 de 10h à 17h30. Parking des platanes, allées Jean-Jaurès, 208 avenue Jean-Jaurès, 84200, Carpentras. Entrée libre.

(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale

Ecrit par le 7 juillet 2026



L'association d'entrepreneurs de la zone d'activité de [Carpensud](#) vient d'obtenir le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'émergence d'une démarche [d'Ecologie industrielle et territoriale \(EIT\)](#).

Dans ce cadre, une nouvelle commission s'est ouverte à Carpensud afin de mettre en œuvre ce projet territorial, qui a pour but d'optimiser les flux entrants (ressources) et les flux sortants (déchets) à l'échelle du territoire afin de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement.

« Cette optimisation s'appuie sur la coopération territoriale des acteurs, publics comme privés, afin de générer des gains qu'ils soient économiques, environnementaux voire sociaux », explique l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont l'EIT est l'un des 7 'piliers' de l'action d'économie circulaire mise en œuvre par l'établissement public.

Pour Carpensud, le projet comprend notamment des actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation, des ateliers, et des communications pour assurer une compréhension approfondie de l'EIT, ainsi qu'une enquête afin de recenser les entrants et sortants des entreprises en vue d'une mutualisation.

Pour cela, l'association vauclusienne met en place un groupe de travail constitué de :

- [Alain Martin](#), Mission projet
- [Léa Gérin](#), directrice Charles Gérin et fils
- [Béatrice Darcas](#), directrice Atelier Bio de Provence

Ecrit par le 7 juillet 2026

- [Francis Gutierrez](#) et [Isabeau Gaillard](#), co-fondateurs de Ventoux Compost
- Julien De Michele du [service développement économique de la Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin)
- [Sarah Mendez-Colloc](#), chargée de l'étude à la CCI de Vaucluse

Présidée par [Patrice Rouvier](#) d'Allianz assurances, Carpensud s'adressait auparavant principalement aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Depuis l'an dernier, l'association [a décidé d'élargir son champ d'action à toutes les entreprises du département de Vaucluse](#).

L.G.



Avec l'EIT, l'objectif est que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres. DR/Ademe

Contact Carpensud :

s.montmasson@carpensud.com

thea.defilippo@carpensud.com

Ecrit par le 7 juillet 2026

Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l'honneur



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux lance le pacte en faveur de la Haie qui vise à augmenter les lignes d'haies en France de 50.000 km d'ici 2030 dont 148km d'ici 2026 en région sud dans les exploitations agricoles. Dans la lignée de la mise en place du projet CHAM « Cultiver la Haie et l'Agroforesterie au Mont-Ventoux », le Parc et la Chambre d'agriculture coanimeront le lundi 2 septembre, une réunion d'information sur l'accompagnement de ce dispositif et les aides disponibles.

Début juillet 2024, [le Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), en partenariat avec [la Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [la SCOP AGROOF](#), avait été choisi pour accompagner les projets de gestion et de plantation d'haies durable dans les exploitations agricoles de son territoire via le dépôt du projet

Ecrit par le 7 juillet 2026

CHAM « cultiver la haie et l'agroforesterie au Mont-Ventoux ». Une candidature qui a été appuyée par la fédération départementale des chasseurs de Vaucluse, [l'AOC Ventoux](#) et [l'association Les hommes qui plantent des arbres](#).

Ce dessein rentre totalement dans l'objectif de l'État qui à travers son pacte en faveur de la Haie souhaite augmenter le linéaire de haies en France de 50.000 km d'ici 2030. [La Région Sud](#), très sensible à ce projet et aux causes environnementales, a dédié 1,94 millions d'€ pour la plantation de 148 km de haie sur une période de 2 ans, de 2024 à 2026. Le pacte offre un accompagnement technique ainsi qu'une aide financière pour la plantation de de ces haies et l'alignement intraparcellaires dans les exploitations agricoles.

Une réunion d'information le 2 septembre

Une première réunion de présentation sur l'accompagnement et les aides disponibles, co-animée par le Parc et la Chambre d'Agriculture, aura lieu à la Mairie de Sault le lundi 2 septembre à 14h30. Cette réunion sera suivie, en décembre de deux autres réunions de présentation, dans la plaine Comtadine et le Pays Vaisonnais. Les périodes de plantation concernées par le projet sont les automnes-hivers 2024-2025 et 2025-2026.

Un défi agricole et environnementale

Avec plus de 1130 exploitations sur son territoire, le Ventoux fait partie des zones importantes où l'activité agricole est importante. C'est donc tout logiquement que le Parc naturel régional du Ventoux a fait le choix de s'engager pour accompagner les dynamiques locales autour de la haie et de l'agroforesterie afin de répondre aux défis agricoles et environnementaux de son territoire. Responsable d'un quart de l'émission à effet de serre, l'alimentation issue du territoire du Ventoux reste un point important pour l'économie du département.

Il était donc essentiel face à la capacité et la dynamique agro-alimentaire du Ventoux de réagir afin de faire face à ces défis d'avenir. Les haies jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, le soutien de la production agricole, la promotion de la transition agroécologique ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Le Parc du Luberon veut protéger les chauves-souris

Ecrit par le 7 juillet 2026



Le Parc naturel régional du Luberon a lancé deux études au sein de deux sites Natura 2000, 'Vachères' (Alpes-de-Haute-Provence) et 'Rochers et Combes des Monts de Vaucluse', afin d'identifier les zones forestières abritant des gîtes à chiroptères, plus communément appelées les chauves-souris, pour protéger les arbres-gîtes utilisés par ces espèces menacées.

À l'initiative du PNR du Luberon, Asellia Écologie a réalisé l'étude dans les Monts de Vaucluse, en collaboration avec l'ONF, du 15 au 20 juillet derniers. Le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a quant à lui réalisé l'étude sur le site de Vachères, en partenariat avec GEOECO et ChirOïko.

Les organismes ont réalisé des prospections acoustiques, le suivi télémétrique des individus équipés d'émetteurs VHF (Very High Frequency), ainsi que la recherche d'arbres-gîtes par caméras thermiques, endoscopes et lampes.

Dans les Monts de Vaucluse, Asellia Écologie a commencé par capturer au filet des espèces forestières emblématiques, telles que la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein. Seule une jeune femelle Barbastelle a été attrapée et équipée d'un émetteur afin de localiser son arbre-gîte. Après plusieurs jours de recherche aux alentours de la combe de Font Jouvale, elle a été retrouvée dans le site Natura 2000 des Ocres, ce qui a permis la découverte d'un îlot d'arbres-gîtes qui les abritaient, elle, et sa colonie. Le

Ecrit par le 7 juillet 2026

Parc du Luberon va pouvoir procéder, avec l'accord du propriétaire, à la mise en protection de ce petit bois.

D'autres arbres et îlots d'arbres présentant des cavités et des points d'eau accessibles aux chauves-souris ont également été recensés lors de ces études. Le Parc va se charger d'informer les propriétaires de leur valeur pour la biodiversité et les sensibiliser à leur conservation. En plus de protéger les espèces de chauves-souris, cette mission va aussi permettre d'assurer le maintien de ces réseaux de vieux bois et les corridors les connectant, voire de les restaurer.

L'empreinte carbone des appareils électroniques au cours de leur cycle de vie



Ecrit par le 7 juillet 2026

À l'échelle mondiale, l'industrie numérique est en plein essor. Et cette croissance [pèse de plus en plus lourd sur l'environnement](#). Comme le rapporte la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) dans sa dernière [étude annuelle](#) sur l'économie numérique, les ventes de smartphones ont plus que doublé dans le monde depuis 2010, pour atteindre 1,2 milliard d'unités en 2023. Et selon les prévisions pour les années à venir, le nombre total d'appareils connectés à Internet devrait plus que doubler entre 2023 et 2029, pour atteindre près de 40 milliards à la fin de la décennie.

L'écosystème numérique est gourmand en ressources, notamment en [métaux rares](#), et il émet également une quantité considérable de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Avec la croissance de la demande mondiale en matière de transfert de données, de traitement et de stockage pour les nouvelles technologies telles que la blockchain, l'[intelligence artificielle](#), la 5G ou encore l'Internet des objets, les émissions liées aux activités numériques sont amenées à exploser. En 2020, le secteur des technologies de l'information et de la communication émettait déjà entre 0,7 et 1,6 gigatonne d'équivalents CO2 par an, soit entre 1,5 % et 3,2 % du total des émissions mondiales, selon les estimations publiées par l'UNCTAD.

Comme le détaille une analyse basée sur des moyennes mondiales, si l'on regarde l'empreinte carbone des principaux appareils électroniques équipant les foyers sur l'ensemble de leur cycle de vie, les ordinateurs de bureau sont les plus mauvais élèves. Avec 948 kg d'équivalent CO2 produits par appareil, de leur fabrication à la fin de leur utilisation, ils se classent juste devant les téléviseurs (897 kg d'équivalent CO2). Toutefois, la majorité des émissions de ces deux types d'appareils survient lors de la phase d'utilisation : 57 % pour les PC de bureau et 66 % pour les téléviseurs. Cela signifie en théorie que leur empreinte carbone peut être réduite de plus de moitié s'ils sont utilisés dans des régions où l'électricité du réseau est entièrement décarbonée, c'est-à-dire produite uniquement à partir d'[énergie primaire non-fossile](#).

À l'inverse, la phase de fabrication est la plus impactante pour les appareils à batterie ayant un cycle de vie plus court, comme le met en avant notre infographie. Pour les smartphones par exemple, dont la durée de vie est en moyenne deux fois moins élevée qu'une télé ou un ordinateur de bureau, les étapes de production représentent plus de 80 % des émissions de GES attribuées (sur un total de près de 60 kg d'équivalent CO2 en moyenne). Si l'on tient également compte du fait qu'il y a beaucoup plus de téléphones mobiles que d'ordinateurs en service dans le monde, les émissions liées à ces équipements prennent encore davantage de poids. En France par exemple, on dénombre actuellement environ deux [smartphones](#) en moyenne par foyer, contre un peu moins d'un PC de bureau.

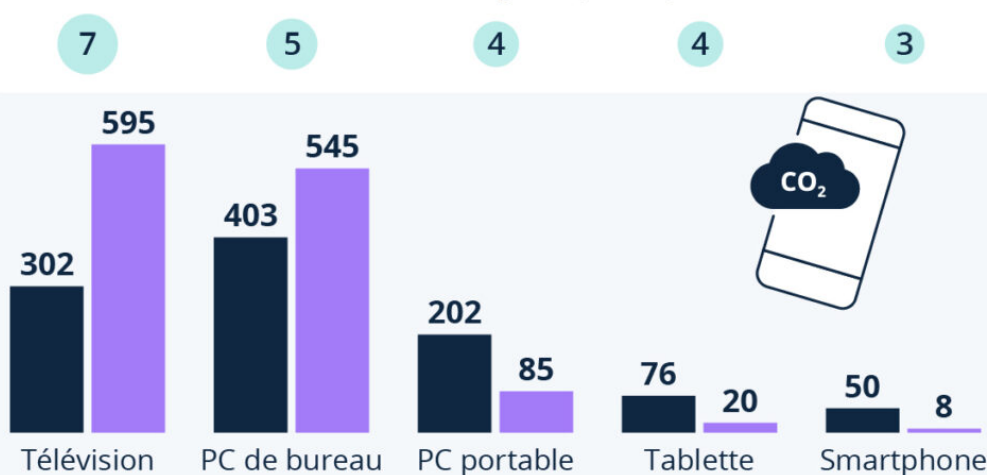
Ecrit par le 7 juillet 2026

L'empreinte carbone des appareils électroniques

Émissions de gaz à effet de serre des appareils suivants sur l'ensemble du cycle de vie (en kg d'équivalent CO₂)*

■ Phase de fabrication ■ Phase d'utilisation

Durée de vie moyenne (années)



* Moyennes mondiales en 2020

Source : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (UNCTAD)



statista

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu

Écrit par le 7 juillet 2026



Le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller nos forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Un plan départemental contre les incendies

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

Ecrit par le 7 juillet 2026

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

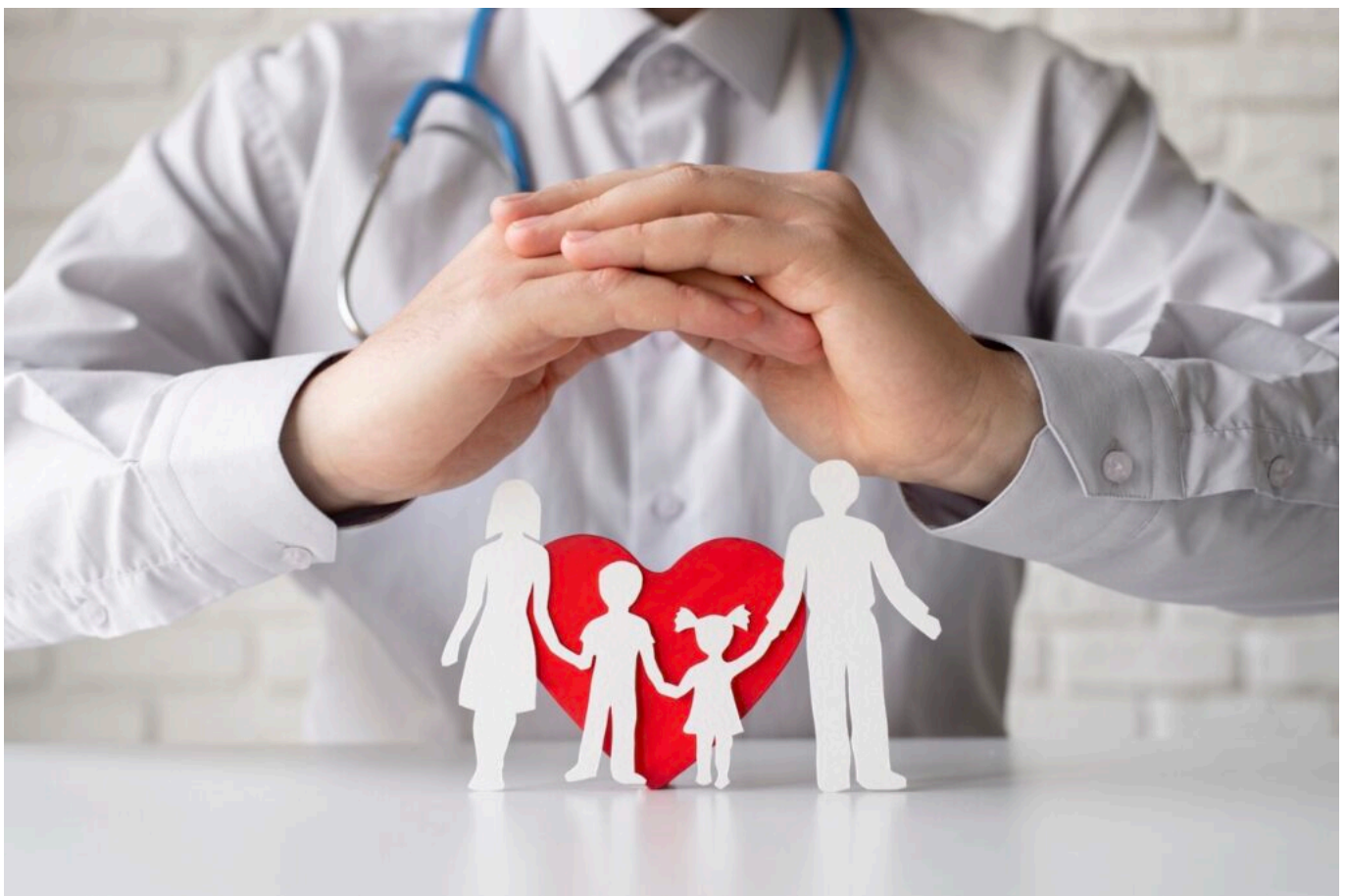
Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillage.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le [Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière](#) (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la [Direction départementale des territoires](#) (DDT), l'[Office national des forêts](#) (ONF), l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB), l'[Association départementale des comités communaux feux de forêt](#) (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la [Météo des forêts](#), conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

PACA : appel à candidatures pour la 5ème édition du Prix Santé Entrepreneurs



Engagée auprès de 6.500 chefs d'entreprises et entrepreneurs sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse, Harmonie Mutuelle lance l'appel à candidatures pour une nouvelle édition du Prix santé entrepreneurs. Cette initiative a pour objectif de valoriser et récompenser les actions d'entrepreneurs en faveur de la santé et du bien-être de leurs salariés ou de leur environnement.

Les entrepreneurs des régions PACA et Corse, adhérents ou non d'[Harmonie Mutuelle](#) ont jusqu'au 25 septembre s'ils veulent participer à la 5^{ème} édition du Prix Santé Entrepreneurs organisée par l'acteur majeur de la protection sociale en France. Une dotation de 5.000 euros est prévue pour le premier prix et

Écrit par le 7 juillet 2026

1.000 euros seront attribués aux prix coup de cœur. Les lauréats régionaux seront connus le 11 octobre avant les lauréats nationaux dévoilés de 8 novembre.

Récompenser les actions à impact positif sur la santé et l'environnement

Harmonie Mutuelle, protège plus de 140 000 entrepreneurs en complémentaire santé. Engagés pour améliorer les conditions de travail et valoriser le fait que la santé et le bien-être sont des conditions sine qua non de la réussite entrepreneuriale, les adhérents élus entrepreneurs membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs sont à l'origine de la création du Prix Santé Entrepreneurs.

Les prix nationaux seront attribués et remis aux entrepreneurs qui ont menés des actions internes à impact positif dans le domaine de la santé. Ils seront décernés selon les critères suivants :

- La santé, le bien-être du chef(fe)d'entreprise
- La santé, le bien-être de ses salariés
- La santé, le bien-être de ses clients
- La santé, le bien-être de son environnement au sens large

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. En qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission, engagée auprès des entrepreneuses, des entrepreneurs et de leurs salariés, nous mettons en œuvre des solutions innovantes pour les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. » a déclaré [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle.

Avignon : « Fauvess » le nouveau programme pour accompagner la transition agricole

Ecrit par le 7 juillet 2026



L'association avignonnaise « Les jeunes pousses » lance le programme « Fauvess » (formations d'agriculture urbaine vers une économie sociale et solidaire) pour accompagner la transition agricole et le développement de nouveaux projets dans ce secteur. L'objectif de cette initiative est de multiplier le nombre projets liées à l'agriculture urbaine et l'alimentation responsable sur le territoire et ainsi favoriser une économie sociale et solidaire.

[L'association « les jeunes pousses »](#) poursuit sa mission de sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles et à l'émergence d'initiatives écologiques et responsables sur le territoire avignonnais. Après l'ouverture de la ferme urbaine [« le tipi »](#) en plein cœur du quartier de Monclar, l'association lance son nouveau programme « Fauves » (formations d'agriculture urbaine vers une économie sociale et solidaire) qui a pour but d'initier aux métiers de la transition via l'agriculture et l'alimentation, de se perfectionner à la mise en place de tiers-lieux nourriciers en milieu urbain et enfin de se spécialiser pour devenir un(e) expert(e) dans différentes pratiques de l'agriculture urbaine.

Une alimentation responsable et une agriculture agricole saine

Avec « Fauvess », les jeunes pousses souhaite favoriser le développement de projets liés à la transition agricole et ainsi favoriser une alimentation responsable et une agriculture agricole saine. Ces objectifs pourraient conduire à la réalisation d'un but plus important : privilégier et emmener vers une économie

Ecrit par le 7 juillet 2026

sociale et solidaire.

Concrètement les formations proposées dans le programme « Fauvess » permettent un apprentissage complet des bonnes pratiques agricoles pour un projet futur et permettent en dernière phase de se spécialiser dans cinq domaines spécifiques selon les envies : l'éducation à l'environnement dans une ferme urbaine, la gestion et le financement d'un projet associatif de tiers-lieu nourricier, l'animation d'une ferme urbaine participative, la programmation d'un évènement responsable et enfin la spécialisation des cultures en milieu urbain.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Un programme d'avenir et des soutiens d'autres associations

Pour constituer ce programme « Fauvess » qui répond à plusieurs besoins et enjeux pour le futur agricole du territoire, « les jeunes pousses » se sont appuyés sur plusieurs constats observés : en premier lieu un désamour de la jeune génération pour le modèle d'exploitation « conventionnel ». Un taux de

Ecrit par le 7 juillet 2026

reconversion professionnelle qui est passé de 33 à 47% au cours des 8 dernières années (2 millions de français ont changé de métier lors des 5 dernières années), la forte demande d'apprendre des modèles alternatifs qui correspondent plus aux contraintes agricoles d'aujourd'hui et adaptés aux zones géographiques et enfin le constat que la moitié des agriculteurs (rices) vont partir à la retraite d'ici 10 ans donc la nécessité de mettre en place des programmes et actions pour former les jeunes sur les pratiques qui seront celles de demain.

Dans ce projet ambitieux, les « jeunes pousses » ont pu compter sur l'aide et le soutien de trois autres structures qui développent et portent les grandes lignes du programme. La première est [l'association française d'agriculture urbaine et professionnelle](#) (AFAUP) qui est Le réseau national des professionnels de l'agriculture urbaine dont la vocation est de faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable pour rendre les villes durables, fertiles et solidaires. La seconde est [la cité de l'agriculture](#) qui est une association marseillaise née en 2015, elle œuvre pour une transition écologique, socialement juste, des villes et territoires à travers la transformation de leurs systèmes agricoles et alimentaires. La troisième et dernière est [l'éveilleur](#) qui organise des actions de formation et d'accompagnement pour tous types d'organisations souhaitant agir pour les transitions qui se trouve à Avignon.

Le projet « Fauvess » s'inscrit dans le programme DEFFINOV Tiers-Lieux financé par l'Union Européenne, [l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires](#) (ANCT), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS PACA) dans le cadre du Plan d'Investissements dans les Compétences (PIC).